

**AVIS PUBLIC**

**CONSULTION ÉCRITE – RÉOLUTION CA20 09 0302**

**Premier projet de résolution adopté en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007)**

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le premier projet de résolution CA20 09 0302 visant à autoriser l'agrandissement de l'immeuble commercial portant le numéro 8870, rue Lajeunesse – Lot 1 998 131 du cadastre du Québec – Zone 1378 (dossier 1204039012);

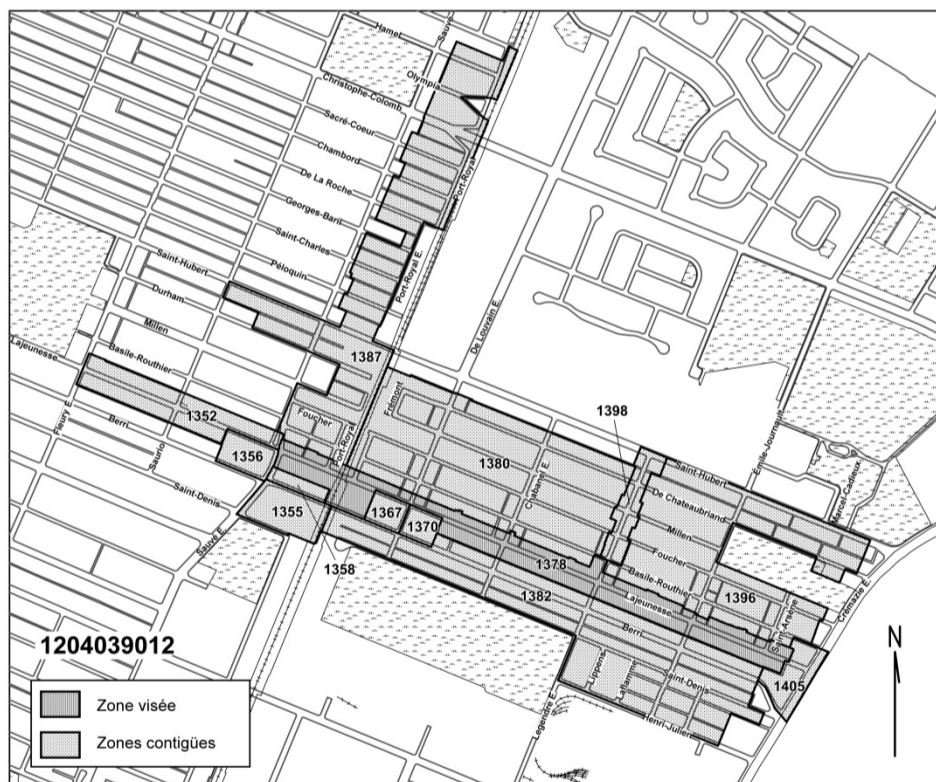
**AVIS** est par les présentes donné :

**QUE** le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a adopté à sa séance ordinaire du 13 octobre 2020 un premier projet de résolution portant le numéro CA20 09 0302.

**QUE** conformément à l'arrêté ministériel 2020-033, modifié par 2020-049, ce premier projet de résolution sera soumis à une procédure de consultation écrite d'une durée de 15 jours suivant la publication du présent avis.

**QUE** la résolution projetée vise à accorder, pour l'emplacement identifié comme étant le lot 1 998 131 du cadastre du Québec et portant le numéro 8870, rue Lajeunesse, l'autorisation d'agrandir le bâtiment existant à des fins commerciales, à la condition énoncée audit projet de résolution, et ce, malgré l'article 196 (superficie de plancher commerciale maximale dans une zone de catégorie C.2) du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274).

**QUE** le premier projet de résolution CA20 09 0302 vise la zone 1378, le tout tel qu'illustré ci-dessous :



**QUE** les commentaires et/ou questions des personnes désirant s'exprimer à ce sujet doivent être reçus au bureau du secrétaire d'arrondissement au plus tard le 29 octobre 2020, soit :

Par courriel, en indiquant dans l'objet « Consultation écrite – Résolution CA20 09 0302 », à l'adresse suivante: [consultation-ecrite.arr-ac@montreal.ca](mailto:consultation-ecrite.arr-ac@montreal.ca)

OU

Par la poste à l'adresse suivante :

Consultation écrite – Résolution CA20 09 0302  
Bureau du secrétaire d'arrondissement  
555, rue Chabanel Ouest, bureau 600  
Montréal (Québec) H2N 2H8

**QUE** ce premier projet de résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire;

**QUE** ce premier projet de résolution, le plan des zones concernées ainsi que la documentation afférente à ce dossier peuvent être consultés sur le site Internet de l'arrondissement : [montreal.ca/ahuntsic-cartierville](http://montreal.ca/ahuntsic-cartierville).

**FAIT** à Montréal, le 14 octobre 2020.

Le secrétaire d'arrondissement,  
Chantal Châteauvert